

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 15 (1939-1940)

Heft: 18

Artikel: L'organisation d'une position fortifiée

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-710557>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'organisation d'une position fortifiée

Dans une précédente livraison du « Soldat Suisse » nous avons examiné les divers échelons compris dans l'organisation d'une position fortifiée et dans ses moyens de défense; nous tenterons aujourd'hui d'exposer, comme exemple théorique, l'organisation d'un plateau. Deux cas peuvent se présenter, le plateau est situé: 1^o en arrière d'une vallée, 2^o en avant d'une vallée.

1^o *En arrière d'une vallée.* On a, là, une bonne position défensive pour les raisons suivantes: le ruisseau qui coule dans la vallée constitue un obstacle à la marche de l'ennemi; le fond de la vallée est souvent marécageux (prés irrigués par le ruisseau), et la traversée en est pénible; les pentes du plateau sont une difficulté de plus, d'autant plus grande qu'elles sont plus raides; la position est encore meilleure si, la vallée étant étroite, le plateau qu'on veut occuper domine les positions de l'autre côté de la vallée. Dans ce cas, tous les mouvements de l'ennemi seront vus du défenseur, tandis que ceux de ce dernier ne pourront l'être de son adversaire.

L'organisation pourra être faite de la manière suivante:

La ligne principale de résistance, fortement appuyée à ses extrémités, sera une ligne de groupes d'ouvrages placés sur la crête militaire.

Des batteries flanqueront les groupes d'ouvrages, en battant bien les pentes qui mènent du fond de la vallée au plateau. D'autres batteries donneront des feux sur tout le terrain en avant et battront les pentes et même le plateau opposés. Enfin, quelques batteries spéciales auront pour objectif le point de passage principal sur le cours d'eau, qui aura dû être obstrué, mais que néanmoins l'ennemi tentera naturellement de franchir.

La ligne avancée, placée de l'autre côté du ruisseau, se composera d'organisations défensives (bois, maisons, tranchées), pour protéger la retraite des avant-postes, installés de l'autre côté de la vallée.

La deuxième ligne sera une ligne d'ouvrages qui auront pour but d'empêcher l'occupation de la ligne principale par l'ennemi et de favoriser les retours offensifs en cas d'évacuation de cette première ligne. La ligne d'ouvrages sera suffisante, car on n'a pas besoin de points d'appui aussi importants que sur la ligne principale, où la ligne de groupes d'ouvrages est indispensable.

Le terrain déterminera l'emplacement de cette nouvelle ligne, qui sera avantageusement placée sur des points dominants en arrière et à une distance telle qu'elle puisse battre efficacement, par les feux d'infanterie, la ligne principale et être à l'abri des coups trop longs d'artillerie dirigés sur celle-ci. L'intervalle qui sépare les deux lignes devra d'ailleurs être parfaitement battu par la seconde.

L'organisation de cette seconde ligne sera complétée par des batteries placées de façon à en bien balayer les abords et à couvrir de feux les positions de première ligne.

Les intervalles entre les différents ouvrages devront permettre de prendre aisément l'offensive, puisque, ainsi qu'on l'a dit plus haut, un des rôles de cette seconde ligne est de favoriser les retours offensifs.

La ligne de retraite sera organisée en arrière du premier obstacle sérieux susceptible d'une bonne défense. Elle comprendra:

des obstacles naturels ou artificiels organisés définitivement;

des emplacements de tir enfilant les routes d'accès; la préparation de la destruction des voies de communication existantes;

l'organisation de chemins de colonnes pour la retraite des troupes, chemins qui auront l'avantage de ne pas être connus de l'ennemi.

Si les dispositions du terrain ne se prêtent pas à une bonne organisation de la crête militaire, on installera seulement le long de celle-ci une avant-ligne; quant à la ligne principale de résistance, elle sera organisée à l'emplacement réservé dans le cas général à la deuxième. Il faudra alors qu'il y ait entre la crête militaire et la position choisie pour la ligne principale un champ de tir parfaitement dégagé et suffisamment profond.

2^o *En avant d'une vallée.* On peut être amené quelquefois à n'occuper que la partie postérieure d'un plateau; cette solution présente les inconvénients suivants:

a) On n'a plus les avantages signalés pour l'occupation d'un plateau en arrière d'une vallée; en particulier, la défense n'a plus la position dominante et l'ennemi a beaucoup moins d'obstacles à franchir avant d'aborder la position elle-même.

b) La retraite, en cas d'insuccès, se fera avec beaucoup plus de difficultés, puisqu'on aura à descendre les pentes de la vallée et à franchir celle-ci sous le feu de l'ennemi, qui sera alors dans une position dominante en arrière de la vallée.

Une semblable position convient donc surtout pour l'offensive. Dans ce cas, la ligne principale sera une ligne de groupes d'ouvrages comme dans le cas précédent. Des batteries battront le terrain en avant et d'autres flanqueront spécialement les abords des groupes d'ouvrages.

La ligne avancée sera organisée de façon à être battue par la ligne principale, après la retraite des avant-postes.

La seconde ligne sera une ligne d'ouvrages placés près de la crête postérieure du plateau. Cette deuxième ligne, sans être exclusivement défensive, est moins destinée par la précédente à favoriser l'offensive: aussi les intervalles entre les ouvrages peuvent-ils être assez serrés et remplis par des tranchées-abri.

C'est de la conservation de cette ligne que dépendra la possession de la position. Les défenses devront donc y être accumulées. Tout l'intervalle compris entre les deux lignes devra être parfaitement battu par les feux de la seconde. Pour protéger la retraite, on prendra les dispositions suivantes:

Barrer tous les chemins existants qui vont de la partie postérieure du plateau dans la vallée et peuvent être connus de l'ennemi; établir, pour les troupes en retraite, de nombreux chemins de colonnes qui ne seront connus que du défenseur et pourront d'ailleurs être aisément obstrués après le passage des troupes; mettre en état de défense des groupes de maisons, construire de petits ouvrages, des emplacements de tir, de façon à bien battre les pentes de la vallée. Des organisations défensives seront avantageusement faites sur les contreforts permettant de prendre de flanc les troupes ennemis cherchant à descendre dans la vallée.